

la Creuse

N° 72 > septembre / octobre / novembre 2017



P.14

ENVIRONNEMENT



P.20

TERRITOIRES



P.24

SOLIDARITÉ

■ DOSSIER

Priorité à la sécurité



4

DOSSIER : INFRASTRUCTURES

- Les travaux de « La Clide »
- Viabilité hivernale



10

COLLÈGES

- Accompagner nos collèves

12

COLLECTIVITÉ

- Des investissements à maintenir
- Nos agents dans les collèves

14

ENVIRONNEMENT

- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Mieux gérer les déchets
- Assurer la qualité sanitaire

20

TERRITOIRES

- De nouveaux partenariats à co-construire
- Forum de l'alimentation locale



24

SOLIDARITÉ

- Accompagner vers l'emploi
- Changement de tarification des EHPAD

28

CULTURE

- Journées du Patrimoine
- La Cité tisse Tolkien

30

LIRE

- Les coups de cœur de la BDC et du Patrimoine

31

TRIBUNE LIBRE

- L'expression des groupes



la Creuse

LE MAGAZINE

Numéro de septembre/octobre/novembre 2017

Magazine édité par le Conseil départemental

Hôtel du Département - BP 250

23011 GUERET Cedex

Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23

Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29

Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,14 € par habitant

Directeur de la publication : Valérie SIMONET

Responsable de la rédaction : Béatrice BOUDARD

Textes : Mélanie HEURTEAU / Bibliothèque départementale de la Creuse / Maison départementale des Patrimoines (coups de cœur)

Crédits photos : CD23, S. PAROUTY, M. TIJERAS, THEATRE HELIOS

Maquette : Lydie VIALATOU

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Distribution : La Poste

Tirage : 61.000 exemplaires



Papier 100% recyclé

SCANNEZ ET
DECOUVREZ



www.opn.to/ar/QR-Unitag
Télécharger l'application Unitag
ou Code Scanner pour lire ce QR Code.

CONSULTEZ SUR INTERNET
le Magazine de la Creuse

Retrouvez le magazine départemental en ligne
sur www.creuse.fr + +

Renforcer notre action

Cet été fut émaillé de nombreux événements touristiques, sportifs ou culturels, soutenus par le Conseil départemental, présent aux côtés des acteurs de terrain, organisateurs, associations, communes...

Rassurés et inquiets, c'est néanmoins ce sentiment qui anime les Creusois, partagés entre la reprise du site industriel de La Souterraine et le nombre important de salariés non-repris. À l'heure où le plan d'accompagnement de ces derniers se discute, appelons les décideurs à agir au mieux, parce que nous sommes en Creuse, un des départements les plus ruraux de France, là où il ne suffit pas de faire quelques kilomètres ou de prendre un train pour retrouver un emploi...



Cet automne, ce sont plus de 4 300 collégiens qui ont fait leur rentrée scolaire. Notre accompagnement auprès des enseignants, des élèves et des familles, se traduit, en cette fin d'année, par la fibre dans tous nos collèges, un environnement numérique partagé unique, l'ouverture de la salle d'évolution du collège de Parsac et le plan de sécurisation de certains établissements...

La sécurité, c'est aussi l'amélioration des axes structurants, qui est une de nos priorités. Ainsi, fin juillet, la première phase des travaux La Clide-La Seiglière a débuté.

Avec les travaux de montée en débit désormais engagés, le Département se mobilise pour son avenir, son attractivité, son développement économique et l'accès aux services de demain.

Ce travail nécessite de dimensionner les moyens financiers adéquats, exercice rigoureux et toujours difficile. Cela crée parfois des mécontentements mais l'actualité locale nous conforte, à raison, dans cette voie.

Rassurés ou inquiets, quand le Président de la République annonce « un Contrat » avec les Départements. Il nous contraint à réguler voire à baisser nos dépenses de fonctionnement, dès le prochain budget.

Il va être difficile d'accompagner les publics sans contrats aidés, difficile d'investir et de moderniser si le gouvernement ne nous en donne pas les capacités financières... autant d'interrogations auxquelles la Conférence des Territoires de décembre devra répondre.

A l'heure où nous souhaitons renforcer notre action en direction des creusois, où nous visons l'amélioration des parcours des usagers, où nous créons de nouveaux liens avec les intercommunalités, l'avenir et le fonctionnement de notre collectivité restent toutefois encore à la merci de décisions politiques nationales.

Le Département peut coordonner, faciliter, financer des projets, et c'est dans ce cadre, au travers d'expérimentation, d'innovation publique que nous saurons être plus forts, ensemble.

Valérie SIMONET

Présidente du Conseil départemental de la Creuse

Priorité à la sécurité

La maintenance du réseau routier se poursuit en 2017, avec 14,3 M€ consacrés à la voirie pour aménager, rénover, entretenir et assurer le service hivernal afin de garantir la sécurité des usagers. Parmi les chantiers importants, la première tranche de l'axe « La Clide-La Seiglière » pour un investissement de 2,7 M€.







Réaliser nos projets

Le chantier de la RD990, dit chantier de « La Clide », actuellement en cours de routiers structurants conduits par le Département.

Les travaux de la première section de la RD990, entre le lieu-dit « La Clide » et le carrefour de « La Seiglière », ont démarré depuis le 24 juillet dernier et pour une durée d'environ 6 mois. Ils s'étendent sur 2 km, entre le lieu-dit « La Clide » et la voie communale du « Bignat », avec la création d'un créneau de dépassement d'environ 900 m. Pendant toute la durée des travaux, la route est déviée par la RD982, « Route du Thym », qui a d'ailleurs fait l'objet d'une opération de renforcement de sa chaussée pour un coût global de 380 000 € afin de supporter l'augmentation du trafic.

Cette vaste opération mobilisera pour cette première tranche 2,7 millions d'euros, cofinancés à 50% par le Conseil départemental de la Creuse et le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

Sécurité et respect de l'environnement

C'est un véritable éco-chantier qui s'est ouvert, label inspiré des méthodes de respect environnemental préconisées par la Fédération Nationale des Travaux Publics.

Dans ce cadre, des mesures de suppression, de réduction ou de compensation des impacts au titre des espèces protégées et de leurs habitats, des continuités écologiques et des zones humides, sont mises en œuvre et suivies par un « expert Environnement ».

Il s'agit notamment de limiter l'emprise des travaux et de les réaliser sur des périodes respectant les cycles biologiques des espèces animales présentes.

Parmi les mesures compensatoires, le maillage bocager sera reconstitué, soit 800 m de haies replantées pour 750 m enlevées, des zones humides et des abris reptiles et amphibiens, créés.

Pour mener à bien cet éco-chantier, le Département s'appuie sur le savoir-faire des entreprises locales retenues pour ces travaux*. Celles-ci possèdent un système de certification intégré Qualité, Sécurité et Environnement suivant les référentiels ISO 9001 et 14001. Elles procèdent selon un schéma d'organisation de la gestion et de l'élimination des déchets de chantier.

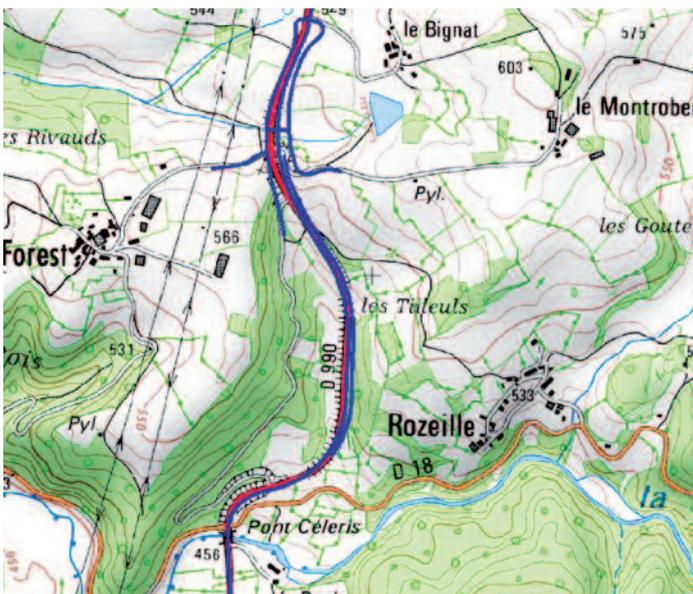
Enfin, dans le cadre de la procédure de consultation ouverte à variantes, le Conseil départemental a retenu les propositions de solutions innovantes et respectueuses de l'environnement concernant les couches de chaussées. Seront utilisés des matériaux bitumineux tièdes, à forte capacité mécanique et composés de 30% d'agrégats d'enrobés recyclés, permettant, par rapport à la solution de base, un gain de 31% en énergie, 31% en émission de gaz à effet de serre, et 45% en granulats/enrobés. ●

* SA Colas Sud-Ouest de La Brionne (mandataire) pour les chaussées, SAS TTPM de Aubusson pour le terrassement, Entreprise BOUILLOT BTP du Moutier d'Aahun pour la construction du passage agricole.



routiers

réalisation, fait partie des grands projets



La première tranche de travaux s'étend sur 2 km avec création d'un créneau de dépassement de 900 m.



Ici, le Département de la CREUSE investit pour votre AVENIR

RD990
« La Clide »

MONTANT : 2,7 M€
 DÉBUT DES TRAVAUX : JUILLET 2017

le Département s'engage pour votre SÉCURITÉ dans le respect de l'ENVIRONNEMENT

Programme co-financé à 50 % par



Hélène FAIVRE

7^{ème} Vice-présidente, chargée des infrastructures, des transports et du numérique

« Cette première tranche engage les travaux tant attendus de « La Clide-La Seiglière », avec l'objectif pour le Département d'en faire un chantier exemplaire, un éco-chantier. S'en suivra la seconde tranche : l'aménagement du carrefour de La Seiglière, pour clôturer cet indispensable et ambitieux projet routier. »

Bientôt l'hiver !

Le dispositif de viabilité hivernale entre en vigueur dès le 27 novembre. Pour connaître toutes les conditions de circulation, rendez-vous sur l'Info routes du site du Département www.creuse.fr.

LA PÉRIODE DE VIABILITÉ HIVERNALE

Pour cet hiver, la période de viabilité hivernale a été définie du 27 novembre 2017 au 12 mars 2018.

Pendant cette période, un tiers des agents du Département sont d'astreinte, chaque jour, sur l'ensemble du territoire. Cet effectif peut être renforcé en cas de conditions climatiques particulières.

LE RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

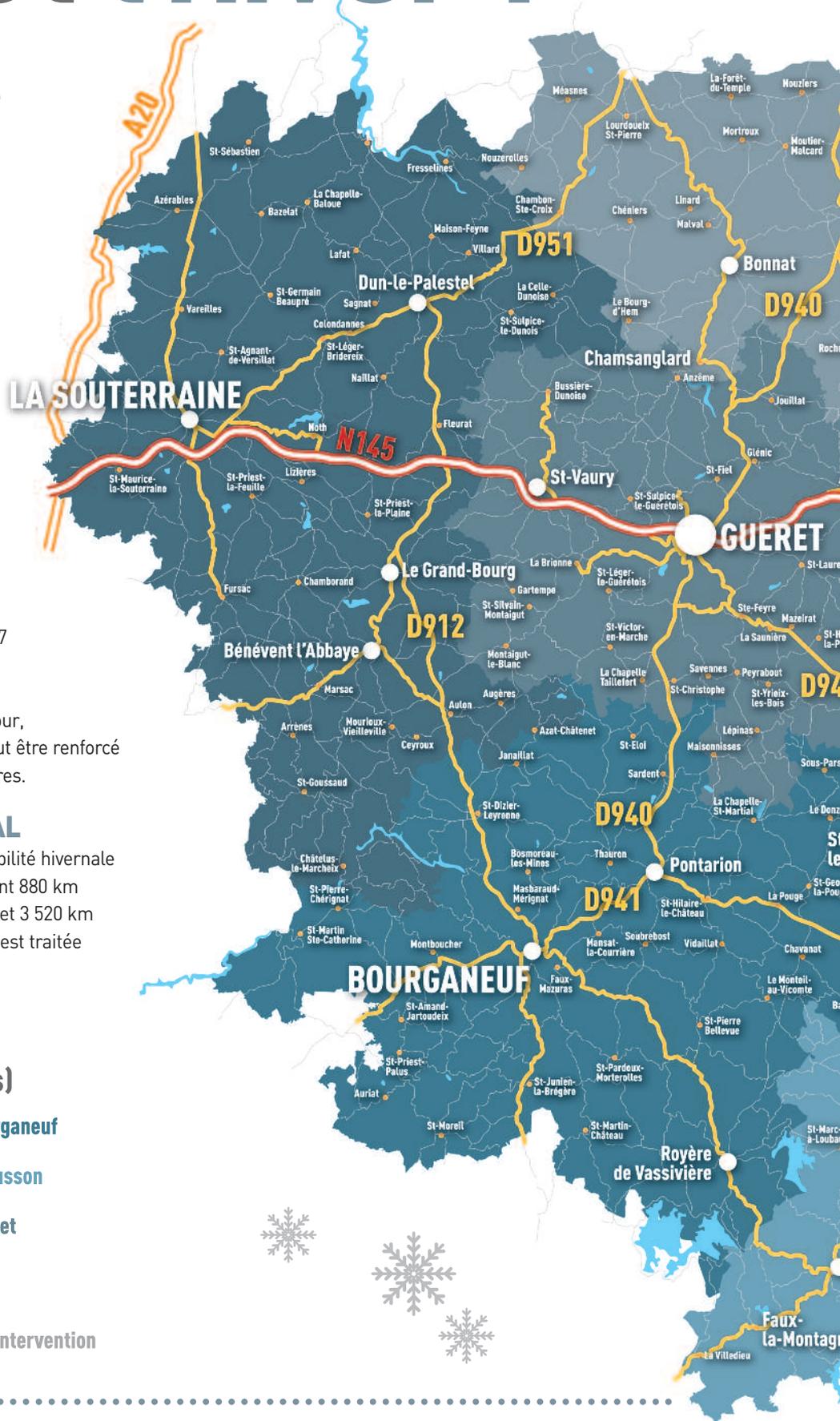
Le Département de la Creuse assure la viabilité hivernale de 4 400 km de routes départementales dont 880 km de routes de premier niveau d'intervention et 3 520 km de second niveau d'intervention. La RN145 est traitée par l'Etat, DIR Centre-Ouest.

Les territoires des UTT (unités territoriales techniques)

 La Souterraine	 Bourganeuf
 Boussac	 Aubusson
 Auzances	 Guéret

Les niveaux d'intervention

 1^{ère} intervention  2^{ème} intervention





LES MOYENS DÉPLOYÉS

- 70 agents d'astreinte
- 35 saieuses et déneigeuses
- 4 000 tonnes de sel utilisées en moyenne
- Environ 1 M€ de budget

LES MÉTHODES EMPLOYÉES

- Sur le réseau prioritaire : salage avec un mélange de sel-saumure
- Sur le réseau secondaire : raclage uniquement avec épandage d'abrasifs mélange sel-pouzzolane sur les points singuliers (sections de route en rampe ou en virages identifiées comme difficiles)

QUELQUES CONSEILS

- Equiper son véhicule pour l'hiver dès les premiers froids avec des pneus hiver
- S'informer sur les conditions de circulation (www.creuse.fr/InfoRoutes)
- Limiter ses déplacements
- Adapter sa vitesse
- Augmenter ses distances de sécurité
- Privilégier les principaux axes de circulation
- Laisser la priorité aux engins de déneigement et ne jamais les dépasser

En plus des efforts des services du Département, il est indispensable que chaque usager adopte un comportement prudent et s'assure que son véhicule est équipé de manière adéquate. De même, dans certaines conditions extrêmes, mieux vaut renoncer à prendre sa voiture.



Le Département offre chaque année un dictionnaire et une calculatrice aux élèves entrant en classe de 6ème.

Accompagner nos collèges

Bâtiments, numérique, scolarité..., le Département consacre 9,6 M€ en 2017 pour offrir aux collégiens, membres de la communauté éducative et personnels, les meilleures conditions d'accueil, d'apprentissage et de travail possibles.

Avec 18 collèges, 4 350 collégiens, le Département a pour mission d'investir dans les bâtiments afin de rénover, entretenir, rendre accessible, mettre en sécurité, d'assurer la restauration scolaire ou encore de fournir des outils pédagogiques collectifs et individuels.

Ainsi, le Conseil départemental accompagne la vie des collégiens :

Pour bien apprendre

Classiques et numériques, le Département fournit aux élèves des outils pédagogiques :

- Un dictionnaire et une calculatrice offerts par le Département aux élèves de 6^{ème},
- Des tablettes numériques expérimentées au collège de Bénévent l'Abbaye, auprès des élèves de 5^{ème}. Cette opération fera l'objet d'une évaluation en termes d'usages et de coûts.
- 100% des ordinateurs initiaux mis en place ont été remplacés :

1 ordinateur pour seulement 2,7 élèves,

- 70 tableaux interactifs numériques (TBI) installés.
- Un environnement numérique de travail (ENT), véritable carnet de correspondance du 21^{ème} siècle (emploi du temps, cours en ligne, notes...) mis en place avec le concours des services informatiques du Conseil départemental.

Pour bien grandir

Le Département finance les équipements matériels des cuisines, organise les équipes (entretien, ménage, maintenance...), et accompagne la démarche circuits-courts. Les produits issus de l'agriculture biologique sont également de plus en plus utilisés par les cuisiniers pour proposer des menus de qualité.

Bien manger pour ensuite bien se dépenser ! Le Conseil départemental a fait le choix de participer à :

- l'apprentissage de la natation au travers du Plan piscine à destination des élèves de 6^{ème},
- au financement de 11 sections sportives dans les collèges comme



Le tableau interactif favorise l'intérêt et la mémorisation des élèves. Il incite à plus de participation et permet l'intervention directe sur les contenus affichés.

le badminton à Bonnat, le handball à La Souterraine, le football féminin au collège Marouzeau ou encore le rugby féminin au collège d'Ahun.

Pour découvrir

Avec des sorties au cinéma, à la découverte du patrimoine, au théâtre, ou encore des voyages scolaires, le Département souhaite que les collégiens puissent se déplacer pour découvrir d'autres domaines et disciplines... et se distraire... en Creuse et ailleurs.

Pour garantir un bon fonctionnement

Le Département investit 2,1 M€ sur les bâtiments afin de réaliser des travaux de réparation, de mise en accessibilité et de sécurité (suite au renforcement du dispositif de lutte contre le terrorisme),...

Il mobilise ses équipes d'adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE), qui assurent chaque jour l'entretien et la maintenance des lieux. ●



Laurent DAULNY

5^{ème} Vice-président,
chargé de l'éducation,
du sport, du patrimoine
et de la culture

« Au-delà de sa compétence « collèges », le Département a à cœur d'accompagner ses collégiens, dans leur apprentissage éducatif et culturel et de leur offrir des conditions d'accueil et de travail optimales ».

etaussi

Une salle d'évolution pour Parsac

Après un an et demi de travaux et 1,3 M€ d'investissement, le collège Octave Gachon de Parsac dispose, depuis quelques mois, d'une salle d'évolution sportive.

Construite sur un terrain mis à disposition par la commune et jouxtant l'établissement, le bâtiment de 776 m² accueille une salle pour la pratique sportive de 510 m², deux vestiaires avec douches, sanitaires, un local pour les professeurs et des locaux de rangement.

Destinée à l'usage principal des élèves du collège, cette salle pourrait être disponible en location, à l'heure, aux associations.

Les transports deviennent régionaux

Depuis le 1^{er} septembre 2017, les transports scolaires et de voyageurs sont gérés par la Région Nouvelle-Aquitaine.

(Pour tout contact 05 44 30 27 23)

Seul le transport réservé aux élèves handicapés est encore assuré par le Conseil départemental au sein de la Direction de la Famille du Pôle Jeunesse et Solidarités, ainsi que la gestion des abonnements « internes scolaires ».

(Pour tout contact 05 44 30 26 35)

Investir pour notre territoire

Prévue le 15 décembre prochain, la séance des orientations budgétaires constitue chaque année le point de départ de l'élaboration du projet de budget primitif. Dans un contexte de fragilisation, attentif aux orientations du Gouvernement, le Département doit déterminer ses axes stratégiques pour poursuivre la réalisation de projets nécessaires au territoire.



ALORS que les dotations de l'Etat baissent depuis plusieurs années (-6,5 M€ pour notre département en 4 ans) et que le reste à charge des Allocations Individuelles de Solidarité (Prestation de Compensation du Handicap, Allocation Personnalisée d'Autonomie et Revenu de Solidarité Active) pèse de plus en plus sur les budgets des Départements, le contexte de fragilisation s'accroît.

Lors de la Conférence nationale des Territoires en juillet dernier, le Gouvernement a exigé une baisse des dotations des collectivités de 13 milliards d'euros – soit 3 milliards de plus que ce qui était prévu dans le programme initial du Président de la République, et leur demande de réduire non seulement leurs dépenses annuelles de fonctionnement, mais également leurs dépenses d'investissement.

Si notre majorité départementale entend cette demande, elle reste pour autant décidée à maintenir l'investissement au regard des grands chantiers qui se profilent pour 2018 : poursuite des travaux routiers, déploiement du numérique, mise en accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, travaux dans les collèges dont notamment l'opération de restructuration de la Cité scolaire mixte Raymond Loewy...

Plus récemment, et de manière explicite, le Président Macron a précisé objectif et méthode imposés aux collectivités : les Préfets seront chargés des négociations et dès 2018, une économie de 2,6 Mds d'euros devra être atteinte au risque de se voir sanctionnées par une baisse de dotation en 2019.

Cette orientation de l'Etat devrait se concentrer sur les 319 budgets les plus élevés des collectivités dont les Départements.

Le gouvernement assure que des indicateurs de bonne gestion seront privilégiés, en particulier la capacité d'auto-financement qui, pour le Département de la Creuse, est en voie de redressement mais reste très fragile. Toutefois, notre majorité sera vigilante sur les futures annonces et prudente dans sa gestion. ●



Gérard GAUDIN

1^{er} Vice-président,
chargé du budget
et de l'administration
générale

« Malgré les incertitudes qui pèsent quant aux dotations de l'Etat allouées aux départements, les grands chantiers qui se profilent pour 2018 nous engagent à maintenir un effort d'investissement équivalent à 2017 ».

etaussi

La Cité mixte va faire peau neuve



Le projet de restructuration de la Cité scolaire Raymond Loewy de La Souterraine avance.

La convention entre le Département et la Région Nouvelle-Aquitaine relative à cette opération a été signée en avril dernier. Sur une opération estimée à 11,4 M€ H.T., la participation du Département sera de 5 M€.

La Région, maître d'ouvrage de l'opération, a, dans le même temps, relancé la procédure de concours de maîtrise d'œuvre fin janvier 2017. L'objectif est de déposer le permis de construire et de lancer la consultation des entreprises courant 2018 pour un démarrage effectif des travaux en 2019.

Rentrée pour les agents du Département

La rentrée est passée et nos personnels ATTEE (Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement) étaient fin prêts pour assurer toutes leurs missions, dans 16 de nos collèges creusois.



Olivier Valade, agent polyvalent au collège de Saint-Vaury, a activement contribué à l'aménagement d'un vestiaire.

veillent au bon état des espaces et des matériels afin de garantir un environnement propre et agréable. Un tel cadre est propice à se sentir bien au sein de son collège et contribue à respecter ce lieu et ces équipements.

Réparer et aménager : les agents spécialisés dans les métiers du bâtiment interviennent pour réaliser des travaux courants en maçonnerie, peinture, électricité, plomberie. Ils peuvent être amenés à réaliser des opérations plus importantes telles que l'aménagement d'un vestiaire, la réfection du logement du Principal comme au collège de Saint-Vaury, ou encore l'aménagement de la salle des professeurs comme à Crocq.

En cuisine, les chefs ont à cœur de concocter des plats « maison » et/ou à base de produits locaux. C'est ainsi qu'à Auzances, par exemple, les élèves peuvent se régaler d'un crumble aux pommes du Limousin et au collège Martin Nadaud de Guéret, d'un gâteau aux noisettes (cf. p. 21).

Informés des projets d'établissement, ils peuvent y participer au gré de leur intérêt et de leur savoir-faire ; ainsi, comme décrit précédemment, les agents du Département ont contribué à Châtelus-Malvaleix, à la réalisation de la table de tri des déchets des plateaux repas ou à Saint-Vaury, à la création d'un hôtel à insectes et d'un jardin de plantes médicinales (cf. p. 15).

Tous ces agents travaillent à garantir une qualité d'accueil, de restauration et surtout des conditions de travail adaptées et agréables à toute l'équipe de la communauté éducative. Depuis cette année, afin de confirmer leur appartenance à notre collectivité, ils ont été dotés, à leur demande et en accord avec les chefs d'établissement, de vêtements de travail aux couleurs du Département.

In fine, il s'agit pour le Département de poursuivre une politique d'investissements dans les collèges pour que chacun de ces élèves puisse suivre au mieux son cursus de second degré. ●

128 AGENTS du Département assument, tout au long de l'année scolaire, des missions expertes et diverses, pour entretenir, réparer, aménager ou encore assurer une restauration de qualité. Autant de compétences et de savoir-faire que le Département déploie sur l'ensemble du territoire au sein des établissements.

Entretenir : de la cour, aux salles de classe en passant par la cantine, les agents

etaussi

Une convention innovante



Le Conseil départemental de la Creuse est le premier Département de la région Nouvelle-Aquitaine à avoir signé, en juin dernier, une convention pour le contrôle allégé de la gestion des frais de déplacements des agents de la collectivité, avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Cette nouvelle procédure va permettre de gagner

en efficacité et en rapidité tout au long du processus de traitement des demandes. Ce projet innovant, plus efficace et respectueux de l'environnement, s'inscrit dans le processus de dématérialisation de la gestion des frais de déplacements initié par la collectivité, avec l'objectif d'améliorer et de moderniser ses pratiques.



Catherine DEFEMME

2^{ème} Vice-présidente,
chargée des Ressources
Humaines

« Les agents des collèges sont pleinement investis dans les missions qui sont les leurs et parfois même au-delà, pour la vie de leur établissement, pour la vie de nos collégiens, aujourd'hui et demain ».



Au collège de Châtelus-Malvaleix, la table de tri pour les déchets a été réalisée par les agents territoriaux de l'établissement.

Ne plus en perdre une miette

Dans le cadre de son Plan de Prévention des Déchets, le Conseil départemental a souhaité mettre en œuvre une action de lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement du compostage. Accueil des plus enthousiastes parmi les élèves et les personnels.

Avec la volonté d'accompagner nos collèves dans leurs initiatives en faveur du développement durable, il s'agit de sensibiliser les élèves et les personnels des établissements scolaires au gaspillage alimentaire, au tri et à la réduction des déchets.

Si la réduction de la quantité de déchets issue de la restauration est bien l'objectif prioritaire escompté, l'action vise également à promouvoir de nouveaux comportements à adopter en collectivité... et chez soi.

En ce sens, le Département a lancé un appel à projets, soutenu à hauteur de 12 000 €, en collaboration avec le CPIE des Pays Creusois.

Les collèves Jacques Grancher de Felletin, Françoise Dolto de Châtelus-Malvaleix, Jean Beaufret d'Auzances et Henri Judet de

Boussac ont répondu favorablement.

Aujourd'hui, c'est toute la chaîne des cantines qui se réinvente avec, au menu des buffets de crudités, des assiettes « petite faim » ou « grande faim », du pain trié et pesé. En fin de repas, dans désormais 3 collèges, chacun débarrasse son plateau sur la table de tri et une partie des restes terminée enfin vers le site de compostage géré par nos agents.

Dans le même temps, un travail de sensibilisation par voie d'affiches et de films auprès des collégiens a été mené et la pesée des déchets a été un facteur déterminant dans les esprits de nos jeunes.

Résultat, quand la moyenne nationale du gaspillage alimentaire est évaluée à 167 g/personne, dans nos 4 collèges, on enregistre des chiffres entre 55 et 147 g/personne. ●



Une labellisation académique

Cet appel à projet expérimental et pour le moins novateur, a permis aux collèges concernés de postuler sur le projet Etablissement en Démarche de Développement Durable (EDDD), proposé par l'Académie de Limoges. 3 des collèges participants - Auzances, Châtelus-Malvaleix et Felletin, ainsi que le collège Louis Durand de Saint-Vaury - depuis plusieurs années, inscrit dans ces démarches environnementales (cf. Etaussi) - se sont vus distingués d'une labellisation académique, récompense remise à l'occasion d'une cérémonie officielle le 14 décembre 2016.



Thierry GAILLARD

8^{ème} Vice-président,
chargé de l'environnement,
l'eau, l'assainissement
et la gestion des déchets

« Avec cet accompagnement proposé aux collèges, le Département souhaite promouvoir une démarche d'éducation environnementale et de sensibilisation des élèves à la lutte contre le gaspillage alimentaire construite autour de 3 valeurs fondamentales : l'environnement, l'éthique et l'économie. »

Des graines entre St-Vaury et St-Denis... de La Réunion

Le collège Louis Durand à Saint-Vaury, distingué de la palme d'éco-collège, a conçu et mis en œuvre son projet d'établissement à l'heure du DD (Développement Durable). Ainsi, en collaboration avec les agents du Département, et notamment M. Fristche, et la professeure de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), Mme Lesur, l'établissement conduit de nombreuses actions en ce sens. L'année scolaire 2016-2017 fut riche et ainsi marquée par la création d'un jardin de plantes médicinales et aromatiques, d'une grainothèque, d'un hôtel à insectes, la participation à un concours d'affiches « Il y a de la vie dans l'eau », et la poursuite d'actions de solidarité « Les bouillons d'amour », « Un cahier, un crayon »... Avec l'année scolaire 2017-2018 qui débute, c'est une nouvelle initiative sur la thématique des graines qui « germe » : développer une collaboration avec un collège de La Réunion et avec le jardin botanique « Mascarin » de Saint Denis de La Réunion.



Luc Fristche, agent polyvalent au collège de Saint-Vaury, a notamment réalisé l'hôtel à insectes.



23 actions pour mieux gérer les déchets

Résolument engagé dans la prévention des déchets, le Département accompagne les collectivités dans leurs actions de prévention des déchets et développe lui-même au sein de l'ensemble de ses services des initiatives afin de réduire ses propres déchets.

DANS le cadre de sa compétence de planification de la gestion des déchets - aujourd'hui dévolue à la Région par la loi NOTRe - le Département a mis en œuvre des actions, déclinées dans le Plan Départemental de Prévention des Déchets, destinées à lutter contre la prolifération des déchets sur son territoire.

Animé par Madeleine Dubois, technicienne environnement au Conseil départemental, ce Plan comporte 2 objectifs principaux :

- Mettre en place des actions de prévention portées par les

communautés de communes afin de couvrir à 80% notre population,

- Développer les initiatives de gestion des déchets au sein de notre collectivité.

Avec le déploiement de 23 actions, 14 destinées aux collectivités et grand public et 9 dévolues au Conseil départemental, 100% du territoire creusois est finalement couvert par les programmes de prévention portés par le Syndicat Mixte d'Etude pour la gestion des déchets ménagers en Creuse et par Evolis 23.

Mieux gérer pour ...

Des actions emblématiques ont trouvé un fort écho au sein des collègues : la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore le développement du compostage, qui a d'ailleurs donné lieu à un appel à projets (cf. p.14-15), et la création d'outils de sensibilisation. Le Département a ainsi fait l'acquisition d'une vidéo sur les modalités du compostage mis à disposition des collectivités, associations et établissements scolaires, et accessible sur son site internet (www.creuse.fr / rubrique environnement / Prévention des déchets).

Le compostage a également suscité un vif intérêt auprès des agents du Département qui, pour 30 d'entre eux, ont suivi des formations pratiques afin d'en acquérir et d'en transmettre les techniques de base.

... moins de déchets

Avec des actions efficaces et effectives sur 100% du territoire creusois, la production d'Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) par habitant enregistre donc une réduction de 7% depuis 2010, comme le voulait l'objectif de départ fixé dans le Plan de Prévention et par l'ADEME.

Ce sont des élus sensibilisés, des agents impliqués, de nouvelles méthodes et de nouveaux outils créés... ●



TOUJOURS PLUS !



Votre magazine est désormais imprimé sur du papier 100% recyclé !

Conformément à la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

et aussi

Du papier usagé oui... mais collecté et transformé en bloc-notes. Plusieurs centaines de kilos de papier sont ainsi réutilisés, chaque année, par les services du Conseil départemental.

Avec le composteur installé sur le site du laboratoire départemental d'analyses, ce sont plus de 200 kg de biodéchets (déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables) qui sont annuellement transformés en compost pour être utilisés comme amendement organique sur les pelouses et les massifs du laboratoire.

Adoptons les bons gestes au travail !





Assurer la qualité sanitaire

Service du Département, le laboratoire départemental d'analyses - LDA - s'installait, il y a 20 ans, sur le site d'Ajain, dans des locaux plus grands et plus adaptés. Aujourd'hui, cet établissement de proximité, grâce à des agents experts et à du matériel performant, propose un panel d'activités recherchées.

AFIN de marquer sa date anniversaire des 20 ans, notre Laboratoire ouvrira ses portes aux scolaires, aux clients et partenaires, le 8 novembre prochain, pour présenter son rôle et ses activités.

Aujourd'hui, le laboratoire est une entité à part entière, composée d'une équipe de 40 personnes avec un poste de direction désormais partagé avec le laboratoire de la Haute-Vienne afin de mettre en commun les synergies des deux sites.

Ses missions se distinguent au sein des deux unités :

- **L'Unité Environnement** réalise notamment différents prélèvements des eaux, des produits alimentaires (8% de l'activité), ainsi que des analyses physico-chimiques (25% de l'activité). En outre, il effectue des analyses d'eaux pour le compte des particuliers (ex. étangs, puits...), des collectivités et des entreprises.

Dans le cadre de cette compétence notre LDA a décroché, pour 3 ans, le marché du contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine concernant le contrôle des eaux destinées à la consommation humaine et celui des eaux de baignade (piscines et plans d'eau). En effet, le laboratoire est reconnu depuis de nombreuses années pour son expertise en matière de recherche de cyanobactéries. Il est le seul établissement public de l'ancienne Région Limousin à disposer de cette compétence, une compétence qu'il met ainsi au service du territoire.

Le secteur hygiène alimentaire réalise des analyses sur les matières premières, les produits de découpe et les produits transformés dans tous les domaines de l'agro-alimentaire. Il procède à des prélèvements de surface pour vérifier l'efficacité des procédures de nettoyage et de désinfection et à des études

de vieillissement des denrées alimentaires (définition des dates limites de consommation/utilisation). Ces analyses se font à la demande des professionnels de l'alimentaire (artisans boulangers/pâtisseries, traiteurs, productions fermières, restaurants, restauration collective, industriels, hypermarchés...) ou dans le cadre de contrôles officiels réalisés par le DDSCPP.

• **L'Unité Vétérinaire** concerne la santé animale et la sérologie (67% de l'activité) : l'activité de diagnostic vétérinaire permet la réalisation d'autopsies déterminant les causes de mortalité des animaux, en recherchant les agents responsables de diverses maladies (diarrhées, problèmes respiratoires,...).

Pour les éleveurs, le secteur immuno-sérologie propose des analyses portant sur les maladies réglementées telles la brucellose, ou celles, objets de plan de contrôle (paratuberculose ou BVD) ou de certification (IBR). Cette surveillance permet de garantir la qualité sanitaire des cheptels, en étroite collaboration avec le Groupement de Défense Sanitaire de la Creuse. Cette activité, dense, représente environ 270 000 prises de sang/an.

Pour les animaux d'abattoirs et d'équarrissage, le laboratoire réalise le dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine et de la tremblante chez les petits ruminants (ovins, caprins) dans le cadre réglementaire.

Enfin, le laboratoire intervient dans le domaine de la faune sauvage, en pratiquant des autopsies, notamment sur les blaireaux, chevreuils et sangliers (animaux sentinelles pour la tuberculose bovine), des analyses de parasitologie et bactériologie, sans oublier des recherches en sérologie (Fièvre Catarrhale Ovine). Un travail collaboratif conduit avec la Fédération Départementale de Chasse de La Creuse et la Fédération Nationale, afin de garantir un bon état sanitaire sur le département. ●



Nicolas SIMONNET

6^{ème} Vice-président,
chargé du développement
économique, de l'agriculture,
des services et du tourisme

« Le laboratoire départemental est un outil de proximité au service de tous les Creusois pour assurer la santé humaine (alimentaire), la santé animale et la qualité des eaux. Une équipe de professionnels, dynamique et investie dans ses missions ».

et aussi

Faune sauvage

Garantir un état sanitaire de qualité des cheptels et de la faune sauvage est une des missions du LDA, indissociable de la nécessaire préservation de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. C'est dans cet objectif que le Département accompagne les acteurs de ce domaine tels que la Fédération départementale des chasseurs, l'association des lieutenants de louveterie, l'association des piégeurs de la Creuse. Ils interviennent respectivement dans la régulation d'espèces classées et dans la destruction d'espèces déclarées comme nuisibles par arrêté préfectoral.



A partir du 1^{er} janvier 2018, la Fédération des chasseurs de la Creuse offre le permis de chasser à toutes les personnes résidant en Creuse et souhaitant découvrir ce loisir. L'offre gratuite comprend, entre autres, l'inscription à l'examen du permis de chasser, la formation théorique et pratique pour réussir l'examen du permis de chasser, la validation annuelle du permis de chasser, l'assurance responsabilité civile du nouveau chasseur et de ses chiens, l'accès à un ou plusieurs territoires de chasse, ...

Pour plus de renseignements, contactez la Fédération Départementale des Chasseurs au 05 55 52 17 31 ou rendez-vous sur www.fdc23.fr



La « locale attitude »

En octobre dernier, s'est tenu le premier Forum de l'alimentation locale en Creuse. Des rencontres, des visites de terrain, des repas à base de produits locaux... pour adopter la « locale attitude ».

CONFÉRENCES, manger local et ciné/débats, visites de terrain, rencontres interprofessionnelles... étaient au menu du 1^{er} Forum de l'alimentation locale qui s'est déroulé du 2 au 18 octobre 2017, dans toute la Creuse.

Les collectivités (Département, Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Pays Combraille en Marche, Communautés de communes Creuse Grand Sud, Ciate – Bourganeuf – Royère de Vassivière, Portes de la Creuse en Marche et le Parc Naturel Régional de Millevaches) s'étaient mises aux fourneaux pour concocter un menu 100% local.

En entrée, un lancement officiel avec l'ensemble des partenaires autour de conférences animées par la Maison Interculturelle

de l'Alimentation et des Mangeurs (MIAM) du centre social de Bordeaux Nord et de séquences de repas pédagogique dédiées aux cantiniers, agrémentée d'une conférence publique « (Re) payement, bien manger pour mieux vivre », par Yassir YEBBA, cuisinier anthropologue.

En plat de résistance, des visites de terrain chez les agriculteurs, à la cuisine centrale d'Ajain ou encore au Pôle Viandes Locales de Bourganeuf et des cinés/débats autour d'un burger ou d'un repas à base de produits locaux à Guéret, Evaux-les-Bains, Bourganeuf ou encore Aubusson.

Et pour terminer, petite ronde de desserts avec des expositions et des lectures dans les médiathèques partenaires, et des animations (atelier cuisine, village des sciences...).



Un enjeu d'avenir

Forts de leurs expériences et au travers des nombreuses initiatives qu'ils accompagnent, les territoires creusois ont su concrétiser le concept du « manger local », au bénéfice d'une alimentation de proximité et de qualité. Ainsi, de nombreuses actions et outils ont vu le jour en Creuse, à l'image de la plateforme Agrilocal 23, du « Haut débit alimentaire », des « Champs à l'assiette », du programme REGAL, des rencontres « Achetons-local ! » ou encore des espaces test agricoles au Lycée d'Ahun.

Les territoires, soutenus par le Département et les partenaires, mutualisent leurs efforts afin de structurer la filière alimentaire locale, enjeu d'avenir.

Produire et consommer local repose sur un système complexe et multi-acteurs. Cela doit donc s'appuyer sur une coopération forte qui saura lui donner toute sa place et redonner du sens à chacun, du producteur au consommateur, du transformateur au transporteur, de l' élu au cantinier, de l'épicerie locale à l'aménageur des paysages.

Produire, transformer et consommer local, une recette porteuse d'emplois non délocalisables, de valeur ajoutée et de mieux vivre pour nos territoires. ●

Le gâteau aux noisettes



De Bernard Baldoureaux, chef cuisinier au collègue Martin Nadaud de Guéret
Pour 6 personnes

Ingrédients :

- 150 g de beurre
- 180 g de sucre semoule
- 90 g de farine
- 160 g de poudre de noisettes
- 5 blancs d'œufs

Faire fondre le beurre. Pendant ce temps, mélanger le sucre, la farine et la poudre de noisettes. Ajouter le beurre et bien mélanger. Incorporer les blancs d'œufs montés en neige. Verser la préparation dans un moule beurré. Faire cuire 30 mn à 160°C en surveillant la cuisson. Le gâteau est cuit lorsqu'il est bien doré et qu'une lame de couteau ressort sèche. Démouler et laisser refroidir. Accompagner d'une crème anglaise.

Crumble aux pommes et à la rhubarbe



De David Vialtaix, chef cuisinier au collègue Jean Beaufret d'Auzances
Pour 10 personnes

Ingrédients :

- 1,5 kg de pommes (Golden)
- 600 g de rhubarbe
- 200 g de farine
- 200 g de sucre cassonade
- 180 g de beurre

Dans le bol du batteur, mélanger le beurre, la farine et la cassonade pour obtenir une pâte homogène. Nettoyer les pommes et la rhubarbe. Eplucher les pommes et la rhubarbe et les couper en morceaux. Mettre les morceaux de fruits dans un plat et recouvrir avec la pâte. Faire cuire environ 1h à 200°C.



Le théâtre Hélios fait partie des projets accompagnés dans le cadre des Contrats de Cohésion Territoriale.

Co-construire nos partenariats de demain

Les Contrats de Cohésion Territoriale, signés en 2015 avec les Pays et les anciennes intercommunalités arrivent à leur terme le 31 décembre 2017.

DÉPUIS avril, le Département a engagé une série de rencontres avec les nouveaux territoires afin de réfléchir ensemble à la construction de nos futurs partenariats.

Entre 2015 et 2017, les Contrats de Cohésion Territoriale, signés entre le Conseil départemental et les Communautés de communes ou Pays ont conduit le Département à soutenir la réalisation de 33 actions pour un montant total de 4 470 395 € dans les domaines :

- Services à la population (santé, équipements sportifs, tiers-lieux)
- Développement de l'activité locale (circuits-courts,...)
- Aménagement de bourgs
- Tourisme, patrimoine et culture.

Parmi ces opérations, le théâtre Hélios à Mérinchal, porté par l'association du même nom, a vu le jour en 2016. Il propose une programmation culturelle professionnelle (spectacles et concerts) dans la salle de théâtre existante sur le site de Marlanges. Le Département a apporté son soutien pour l'acquisition d'équipements et la programmation culturelle 2017-2018. Plus à l'ouest, la médiathèque de Royère de Vassivière vient d'être nouvellement réhabilitée. Distant des pôles culturels, la médiathèque répond à une forte demande de la population locale et également estivale. A proximité du bourg, elle permet à tous les publics l'accès à la lecture et à l'information et se veut, dans le nouveau concept de « bibliothèque troisième lieu », lieu de vie, d'échanges informels, à la faveur de simples

conversations... La motivation d'aller à la bibliothèque devient plurielle : lutter contre la solitude, contre l'ennui en partageant, entouré de livres, parfois dans le silence, un moment de convivialité, serein...

Au-delà du soutien contractuel auprès de la commune, ce projet a également bénéficié des aides du Département à l'informatisation, à l'ameublement des bibliothèques... mais également de l'appui technique de la Bibliothèque Départementale.

Une démarche de concertation

Avec la volonté renouvelée de soutenir les territoires au travers d'une politique et d'axes partagés, le Conseil départemental a initié un travail destiné à élaborer les futures modalités de son accompagnement auprès des communes et des Communautés de communes.

Dans une démarche de concertation et de co-construction, ouverte et participative, trois rencontres avec les nouvelles intercommunalités et les Pays se sont tenues en mai et juin au sein de l'Hôtel du Département.

Moments d'échanges et de partages, chacun a fait le bilan des Contrats précédents et fait part de ses attentes sur les différents thèmes en lien avec la vie des territoires : l'économie et les services, l'énergie, le tourisme, les services à la population et aux familles, l'environnement, les usages du numérique, l'environnement et la culture.

Dans le cadre de ce futur dispositif, le Département entend être un partenaire technique et financier, mais également pouvoir apporter un appui, en termes de conseil et d'expertise. Il s'impliquera de nouveau et sera acteur du développement creusois. ●



enbref

D'autres projets accompagnés

• Une plateforme de téléconsultation pour la Maison de santé Crocq-Mérinchal

Portée par l'ex Communauté de communes du Haut Pays Marchois

Face aux besoins d'une population âgée, de moins en moins mobile, à la fois dispersée et isolée, la Communauté de communes a pensé équiper la Maison de santé Crocq/Mérinchal, d'une plateforme de téléconsultation (consultation médicale à distance avec un diagnostic et éventuellement, une ordonnance).

• Un espace de coworking à Bousac

Porté par l'ex Communauté de communes du Pays de Bousac

L'intercommunalité a souhaité tester un espace ouvert mêlant coworking/télétravail et pépinières d'entreprises pour susciter et apporter une réponse aux projets d'entreprises du territoire. Le Département a accompagné l'aménagement et l'équipement de « La Boutique », nom de ce lieu.

• La réhabilitation de l'espace Monet Rollinat à Fresselines

Portée par l'ex Communauté de communes du Pays Dunois



Afin de contribuer au renforcement de l'offre culturelle, touristique et patrimoniale dans le cœur de la Vallée des Peintres, le Département

soutient la 3^{ème} phase de travaux de l'espace Monet Rollinat à Fresselines, visant à étendre l'espace d'exposition dans la grange attenante au site.

1

SOUS CERTAINES CONDITIONS, JE PEUX BÉNÉFICIER DU RSA SI JE SUIS SANS RESSOURCES OU AVEC DE FAIBLES REVENUS



ENTRE AUTRES :
si j'ai plus de 25 ans ou si je suis parent isolé de moins de 25 ans

2

JE FAIS MA DEMANDE À LA CAF OU À LA MSA QUI VA EXAMINER MES DROITS



3

LE DÉPARTEMENT M'ORIENTE VERS UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ (FORMATION, EMPLOI, MOBILITÉ, SANTÉ...)



JE PRENDS CONTACT avec l'UTAS (Unité Territoriale d'Action Sociale) de mon territoire

Améliorer le vers l'emploi

Au cœur des solidarités, le Département Solidarité Active (RSA) et déploie de unique : la sortie vers l'emploi des al

1,1 M€ pour le Plan Dé

4

JE CONSTRUIS UN PROJET PERSONNALISÉ AVEC L'APPUI DES ASSISTANTES SOCIALES OU DES CHARGÉ(E)S D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Signé par le bénéficiaire et le Département, le Contrat d'Engagement Réciproque précise les droits et les devoirs de la personne, notamment les actions d'insertion dans lesquelles elle doit s'engager.



Le DÉPARTEMENT et PÔLE EMPLOI travaillent en collaboration pour proposer un accompagnement global.

parcours



Le département assume la charge du Revenu de nombreuses actions avec un objectif localitaires.

Département d'Insertion

5

JE M'ENGAGE DANS UNE FORMATION OU UNE ACTION D'INSERTION

L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

LA REMOBILISATION

Lever les freins à la santé, au budget, au logement...

Le Département consacre **98 000 €** à ces actions en 2017

LA MOBILITÉ

Accéder à un moyen de transport, louer un véhicule, passer son permis de conduire...

La **MEFBOC** à La Souterraine porte actuellement la majeure partie des actions. Depuis cette année, le parc de véhicules s'est étoffé de voitures électriques sans permis.

LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Acquérir des savoirs de base ou renforcer sa capacité à communiquer.

Des **ateliers illettrisme** sur tout le département sont proposés par les partenaires et coordonnés par la MJC Centre Social de La Souterraine.

LA GARDE D'ENFANTS

Soutenir les parents qui sont freinés ou empêchés dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

Cette action a été mise en place cette année et est portée par l'**UDAF** au travers du Fonds Social Européen.

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ

LES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES

Elles emploient des bénéficiaires du RSA et les accompagnent dans leur parcours d'insertion.

L'association **Laser emploi 23** met à disposition des travailleurs pour des tâches ponctuelles ou régulières auprès d'entreprises, de collectivités, d'associations ou de particuliers.

LES CHANTIERS D'INSERTION

Ils offrent une mise en situation réelle de travail aux personnes employées, avec un accompagnement professionnel et pédagogique renforcé.

14 237 heures ont été réalisées en chantier d'insertion en 2016, soit 51% de plus qu'en 2015.

LES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Entreprises du secteur marchand, elles ont avant tout une finalité sociale et sont une étape vers l'insertion professionnelle durable.

7 structures sont accompagnées par le Département en 2017 pour un total de **267 000 €**.

LES CONTRATS INITIATIVE EMPLOI OU D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Permettent d'aider financièrement les entreprises qui accueillent des personnes sans emploi en difficultés sociales ou professionnelles.

Cofinancés par le Département, les secteurs prioritaires sont :

- EHPAD et établissements de services pour personnes handicapées ;
- emplois de proximité dans les collectivités territoriales.

6

JE SORS DU DISPOSITIF RSA POUR UN OBJECTIF EMPLOI (EMBAUCHE, ENTRÉE EN FORMATION...)



Patrice MORANÇAIS

3^{ème} Vice-président, chargé de l'insertion, du logement, du handicap et de la famille et l'enfance

« Un véritable accompagnement par des actions permettant la sortie vers l'emploi : c'est une baisse de 3,9% du nombre d'allocataires en 2016 ».

Le CONSEIL DÉPARTEMENTAL met en place plusieurs dispositifs d'insertion

QUELLE QUE SOIT MA QUESTION OU MA DIFFICULTÉ, l'UTAS de proximité est à mes côtés, tout au long du parcours



Aider à bien vieillir en établissement

Le Département assure le versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en faveur des personnes âgées qui résident dans les 32 EHPAD creusois afin de prendre en charge les frais liés à leurs besoins.

L **ALLOCATION** Personnalisée d'Autonomie (APA) se décline sous deux formes :

- L'APA domicile couvre, tout ou partie, des dépenses liées aux moyens et services déployés pour permettre aux personnes en perte d'autonomie de rester chez elles (17 M€),
- L'APA établissement intervient dans la prise en charge des frais liés à la dépendance (cf. ci-dessous) pour les résidents en établissements (10,8 M€).

Au total, le Département a mobilisé **27,8 M€ en 2016** (28,6 M€ votés pour 2017) pour assurer le versement de la **prestation APA, domicile et établissement**.

Seuls 57% de cette dépense (15,7 M€) sont compensés par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie ; le reste à charge net pour le Conseil départemental représente 12,1 M€ par an.

Cet effort important se justifie pleinement, alors que le nombre de personnes âgées s'accroît et que le Département a décidé de garder le même niveau de prestations.

Le territoire compte 32 EHPAD qui proposent un accueil continu avec hébergement, restauration, blanchisserie, animations, aide à la vie quotidienne, surveillance médicale, soins... et dont la tarification se décompose comme suit :

1. Les prestations hébergement

Elles comprennent tous les frais liés à l'administration générale, à l'hôtellerie, à la restauration, à l'entretien des locaux et à l'animation. Elles sont à la **charge des résidents**.

Les membres de la famille contribuent, si besoin, à la prise en charge de ces prestations.

D'autres aides sont mises en place :

- **L'aide sociale** est une **aide financière** accordée par le **Conseil départemental**. Elle peut être attribuée aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes (participation financière des membres de la famille comprise), pour **assumer les frais d'hébergement**.

La demande doit être effectuée par l'usager auprès de la commune de son domicile dans un délai de 2 mois après son entrée en établissement. Cette prestation fait l'objet d'une récupération sur succession lors du décès du bénéficiaire. En 2016, le Département s'est acquitté de 9,8 M€ au titre de l'aide sociale.

- Les **aides au logement** peuvent aussi venir prendre en charge une partie de la facture **hébergement**.

2. Le tarif dépendance

Il comprend tous les frais liés à **l'assistance nécessaire à la vie quotidienne** (toilette, ménage...) de la personne dépendante, ainsi qu'aux animations spécifiques qui lui sont proposées. Il dépend du GIR (niveau de dépendance évalué par un médecin ; de 1 à 6, le niveau 1 étant le plus élevé). Il peut donner droit à **L'APA établissement** (pour les GIR 1 à 4). Une participation financière est demandée aux bénéficiaires de cette aide en fonction de leurs ressources, c'est le reste à charge ou ticket modérateur.

3. Les soins

Ils sont directement pris en charge par l'Assurance Maladie. En revanche, les visites des médecins traitants et les consultations ou visites des médecins spécialistes de ville ne sont pas incluses dans le tarif soins et restent à la charge des résidents. Les règles de remboursement sont alors les mêmes que s'ils vivaient à leur domicile.

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV), entrée en vigueur au 1er janvier 2016, va réformer la tarification EHPAD pour harmoniser les tarifs pratiqués dans un objectif de plus grande transparence pour les personnes accueillies et leur entourage, et afin de rendre possible la comparaison des prix entre les établissements. ●



Marie-Christine BUNLON

4^{ème} Vice-présidente,
chargée des personnes
âgées

« Le Département a arrêté la valeur du point GMP départemental (dépendance) à 8,22 €, soit un des plus élevés au niveau national (5,72 € dans la Vienne pour le plus faible, jusqu'à 9,47 € en Corse du Sud), afin d'assurer la meilleure des prises en charge pour nos personnes âgées. »



Plusieurs formes d'hébergements en établissements existent :

- **L'EHPAD propose un accueil simple, de manière continue des personnes de plus de 60 ans, et les prestations d'hébergement, de dépendance et de soins.**

Au sein de certains EHPAD, on trouve :

- les **Unités Alzheimer, services d'accueil continu de petite taille au sein des EHPAD,**
- les **Pôles d'Activités et de Soins Adaptés accueillent en journée des résidents des EHPAD, pour des activités sociales et thérapeutiques,**
- les **Unités d'Hébergement Renforcées proposent un hébergement, des soins et des activités adaptés (maladie d'Alzheimer ou apparentée, troubles sévères du comportement),**

- **L'accueil de jour s'adresse principalement aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées et celles en perte d'autonomie physique,**

- **L'accueil de nuit offre un accueil comprenant restauration (dîner, petit déjeuner), surveillance, aide à la toilette du matin et prise des repas et médicaments,**

- **L'hébergement temporaire permet aux proches de pouvoir s'absenter ponctuellement et passer le relais. La loi a, en ce sens, instauré un droit au répit pour les aidants permettant de financer ce type d'hébergement.**

Enfin, Allo Répit est une formule qui permet à l'aidant de s'absenter de son domicile quelques jours et à l'aide de rester à son domicile.

La personne qualifiée (aide-soignante) se rend au domicile de la personne aidée et remplace à l'identique l'aidant, jour et nuit.

Renseignements au 05 55 62 60 35.

A la découverte du patrimoine

Le Conseil départemental a participé, cette année encore, aux Journées Européennes du Patrimoine en ouvrant les portes de l'Hôtel du Département et des Archives Départementales.

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE, Journées européennes du patrimoine obligent, plusieurs dizaines de personnes ont bravé des conditions météorologiques peu clémentes pour venir découvrir, en matinée, l'Hôtel du Département, autrement appelé « Hôtel des Moneyroux » ou « Château des Comtes de la Marche ». Ce lieu emblématique de Guéret ouvrait ses portes une nouvelle fois, au public. Les deux visites commentées, assurées par les agents de la Conservation départementale du Patrimoine, ont permis aux participants de découvrir l'histoire du bâtiment mais également le bureau de la Présidente ou encore la salle des plénières, instance décisionnelle du Département ornée de deux tapisseries monumentales créées par Jean-Picart-le-Doux et tissées par la maison Berthaud à Aubusson.

Les visiteurs ont terminé cette visite par la chapelle du château qui accueillait jusqu'au 29 septembre la remarquable



Les enfants se sont prêtés avec plaisir à l'atelier de création de blasons.

exposition des Archives Départementales : Jacques Poudensan, « Reporter de guerre, Guéret entre 1939 et 1945 ».

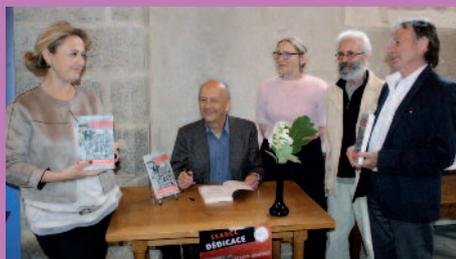
Les Archives, elles aussi, participaient à l'opération, autour du thème « Jeunesse et patrimoine ». Mais comment faire venir la jeunesse aux Archives qui gardent cette image poussiéreuse d'entité mystérieuse ?

En proposant des ateliers alliant patrimoine et pédagogie : comment créer son

blason ou fabriquer un moulage de sceau, ou encore participer à une chasse au trésor dans les méandres des couloirs des Archives et retrouver les éléments d'un arbre généalogique.

Et pendant ce temps, pour occuper les parents, deux visites plus complètes du bâtiment, et le tour est joué ! Ce sont ainsi plus d'une centaine de personnes qui ont poussé les portes des Archives en ce dimanche après-midi. ●

etaussi



« Jeantou le maçon creusois » revient

80 ans après sa parution, « Jeantou le maçon creusois », de Georges Nigremont, revient réédité, agrémenté

et préfacé par Robert Guinot, écrivain et journaliste, grâce au soutien du Département. En juin dernier, l'ouvrage a été présenté et lancé à l'Hôtel du Département. M. Guinot, s'est, à cette occasion, livré avec enthousiasme à une séance de dédicace.

* « Jeantou le maçon creusois » - Georges Nigremont - Editions De Borée - Collection : LES ESSENTIELS - 203 pages

La Mige, monnaie locale

Depuis le printemps, la Creuse compte sa monnaie locale, la Mige, initiée par

l'Association PoMoLoc, présidée par Jean-François Donzet. Après avoir adhéré à l'association, il suffit de se rendre dans un des comptoirs de change : 1 Mige = 1 Euro. Puis, libre à vous de dépenser vos miges sur les marchés, chez les producteurs, artisans et commerçants partenaires (à retrouver sur www.la-mige.org). Pour sa part, le Département envisage d'expérimenter, sur un secteur géographique défini, le versement des aides alimentaires, en Mige.



Aubusson file Tolkien

Jusqu'au 31 décembre, la Cité de la Tapisserie à Aubusson propose aux visiteurs de venir découvrir les coulisses du projet Tolkien, une tenture de treize tapisseries et un tapis inspiré des œuvres du père de Frodon, créateur du Précieux...

La Cité internationale de la Tapisserie a signé une convention avec le Tolkien Estate pour la réalisation en quatre ans, à Aubusson, d'une série exclusive de treize tapisseries et un tapis, tissés à partir de l'œuvre graphique originale de J. R. R. Tolkien.

Que n'était-il inspiré lorsque ce dernier évoquait en 1915 « Les mythes que nous tissons, même s'ils renferment des erreurs, reflètent inévitablement un fragment de la vraie lumière », tout un univers fantastique bientôt tissé.

Un tel projet de mise en valeur de ce pan majeur du travail de l'auteur est inédit et très innovant dans le monde de la tapisserie. En effet, cette tenture narrative tirée de la plus grande saga littéraire du XX^e siècle, sera parmi les plus célèbres du monde, renouant ce lien entre tapisserie et littérature qui semblait s'être perdu dès la fin du XVIII^e siècle.

La première étape de ce projet consiste

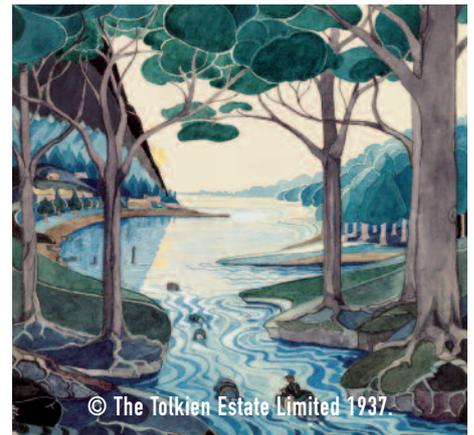
à réaliser les cartons de tapisserie à partir des œuvres choisies en concertation avec la famille Tolkien. L'adaptation de ces 14 aquarelles pour la réalisation de tapisseries monumentales représente un véritable défi.

Depuis le mois de juillet et jusqu'à la fin de l'année, la plateforme de création, investie par la cartonnrière chargée de la réalisation de l'ensemble des cartons des tissages, est ouverte au sein de la Cité de la Tapisserie.

Les visiteurs peuvent y découvrir la maquette correspondant au premier carton et les treize autres illustrations choisies et destinées à être tissées ainsi que le travail sur le choix des couleurs à l'aide des échantillons gouachés réalisés par la cartonnrière et les chapeliers de laines teintées correspondants, mais également les préconisations techniques destinées aux lissiers chargés des tissages grâce à un échantillon

tissé par le lissier référent.

Adaptée au cinéma il y a quelques années, désormais, l'œuvre Tolkien envisage le XXI^e siècle sous l'art tissé. Des aventures de Bilbo le Hobbit jusqu'à la saga du Seigneur des Anneaux, ces épopées s'enveloppent de laine et s'enroulent de fibres. Jusqu'en 2021, Aubusson va filer la Terre du Milieu et ses personnages. ●



© The Tolkien Estate Limited 1937

etaussi

Des pièces d'exception

Pour l'accrochage 2017 des « Tapisseries du Monde » à la Cité internationale de la Tapisserie, les textiles présentés ont été entièrement renouvelés, certains n'ayant pas été exposés depuis des décennies.

Cette salle dédiée à l'universalité de la technique de la tapisserie présente la variété des usages et l'ancienneté du savoir-faire. Toutes les pièces présentent la particularité d'avoir été réalisées avec la technique de la tapisserie.

Jusqu'au 31 décembre, les visiteurs pourront y découvrir des prêts exceptionnels du musée du Quai Branly - Président Jacques Chirac : une grande couverture tunisienne « Battaniya » et un splendide tapis de selle daté du XIX^e siècle présent dans le parcours inaugural du musée du Quai Branly. La Cité de la tapisserie poursuit également ses partenariats historiques pour cette section, avec le Musée Bargoin de la Ville de Clermont-Ferrand pour des pièces Navajo, ainsi qu'avec le Musée

de Cluny, pour une tapisserie au titre énigmatique, « La Pirouette ». Des prêts du Mobilier national sont également à découvrir, avec des tapisseries précolombiennes, coptes et chinoises, issues des collections de l'ancien Musée des Gobelins, ainsi que des textiles rares prêtés par la Galerie Berdj Achdjian à Paris, spécialisée dans les textiles du monde entier, notamment un châle de corps syrien.

etaussi

Chemin Faisant - Les croix type Crozant

Conservation départementale
du Patrimoine (CD23)

Edition Patrimoine de la Creuse - 2015
Prix : 5 euros

Cette superbe publication, fruit d'un travail partagé entre la Conservation départementale du Patrimoine et Noëlle Bertrand,



passionnée d'Histoire, nous fait découvrir la spécificité d'un patrimoine singulier : 52 croix inventoriées dans un rayon de 10 kilomètres autour de Crozant qui présentent la particularité d'être de petite taille, le plus souvent pattées de la tête mais rarement des bras et dont la base s'élargit en pied de champignon pour mieux se fichier dans le sol.

Cet ouvrage nous emmène à la découverte de ce patrimoine singulier qui garde encore bien des mystères.

Chemin Faisant - La Libre Pensée dans la Creuse

Conservation départementale
du Patrimoine (CD23)

Edition Patrimoine de la Creuse - 2015
Prix : 5 euros

Cette publication témoigne de toute la richesse des thèmes abordés par la Conservation des Antiquités et Objets d'Art



de la Creuse. Outre la multitude des biens meubles recensés dans les églises et protégés au titre des Monuments historiques, un inventaire exhaustif des objets de la Libre Pensée a été entrepris en 2015.

Ainsi, treize objets identifiés (drapeaux, bannières et draps mortuaires) ont été inscrits Monuments historiques. C'est dire toute l'importance que revêtent ces œuvres tant au niveau régional que national. Ce sont ces objets qui vous sont aujourd'hui présentés dans cette publication.

Les coups de cœur

SERVICE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL,
LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE
EST LE SERVICE
CHARGÉ DE DÉVELOPPER
LA LECTURE DANS LE
DÉPARTEMENT, À TRAVERS
LA CONSTITUTION DE
COLLECTIONS, LA CRÉATION
DE BIBLIOTHÈQUES,
LA FORMATION OU ENCORE
L'ANIMATION CULTURELLE.
DES PROFESSIONNELS
PASSIONNÉS, QUI VOUS FONT
PARTAGER LEURS COUPS
DE CŒUR.

A tire d'elles

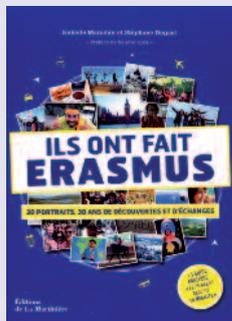
Femmes, vélo et liberté – Marthaler, Claude –
Ed Slatkine 2016

Tout est dit dans le titre... ou presque ! Car oui, le vélo a été un formidable vecteur d'émancipation pour les femmes. Au-delà de la pratique sportive, enfourcher un vélo a permis aux femmes de sortir de leurs foyers, d'affronter le monde extérieur voire de voyager, d'exercer un métier, bref d'aller à la rencontre des autres.

De Annie Londonderry, première à avoir réalisé un tour du monde à bicyclette, à Jeannie Longo, la plus grande championne de tous les temps, ce livre dresse les portraits de 32 femmes exceptionnelles qui racontent leur passion du vélo. Il dévoile aussi avec une singulière intimité leurs forces et leurs faiblesses. Coureuse, écrivaine, réalisatrice, comédienne, blogueuse, commentatrice sportive, féministe, recordwoman, voyageuse, professeur de yoga... et si la femme était bel et bien l'avenir du vélo ?

Ils ont fait Erasmus

30 portraits, 30 ans de découvertes et d'échanges /
Isabelle Maradan et Stéphane Dugast – Paris :
La Martinière, 2017.-1 vol. (255 p.) : ill en coul cov
ill en coul ; 27cm

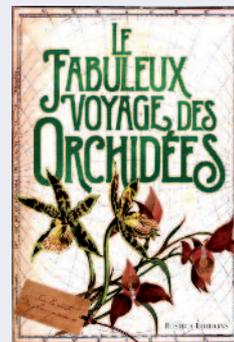


L'Union Européenne fête les 30 ans d'Erasmus ; programme en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport.

Au fil des pages, découvrons des témoignages riches de partages d'expériences, de solidarité, d'échanges culturels, des histoires d'amitié, d'amour, nées de ces rencontres... Cet ouvrage largement illustré et documenté, représente pour le lecteur une fenêtre grande ouverte sur l'Europe.

Le fabuleux voyage des orchidées

Texte de Nathalie Cousin et Valérie Garnaud ;
sous la direction de Françoise et Philippe Lecoufle.
- Paris : Rustica, 2016.- 1 vol. (175 p.) : ill. en noir et
en coul ; 31 cm



De page en page, illustrées de belles gravures, nous partons pour le fabuleux voyage à la découverte des orchidées. S'offre à nous un univers

merveilleux de légendes, de mystères, de couleurs et de parfums ; ces fleurs nous fascinent toujours autant. Un bel ouvrage à découvrir, à parcourir, à feuilleter, à lire avec plaisir.

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI N°2002-276 DU 27 FÉVRIER 2002 RELATIVE À LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ, UN ESPACE D'EXPRESSION LIBRE EST RÉSERVÉ AUX GROUPES D'ÉLUS DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE.

GROUPE D'UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

Respecter la Creuse !



Le sujet de la dépense publique fait l'objet de nombreux débats. L'Etat doit faire des économies substantielles et les collectivités locales, dans leur ensemble, sont encore une fois montrées du doigt et sommées de partager cette contrainte afin de contribuer au redressement des comptes publics. Cette contribution s'entend, mais elle doit être juste.

Rappelons que sous le précédent quinquennat 50 milliards d'économies de dépenses publiques étaient programmées. Les collectivités devaient en réaliser 11, la Sécurité Sociale 21 et l'Etat 18. Pour quel résultat ? Les collectivités en ont réalisé 11, la Sécurité Sociale 13 et l'Etat... 3 !

Rappelons aussi que les collectivités locales, principaux contributeurs à la baisse du déficit public, ne sont responsables que de 9,5% de la dette nationale et appliquent, elles, la règle d'or d'équilibre budgétaire, contrairement à l'Etat. Elles sont aussi les principaux acteurs de l'investissement public (70%)

bénéfique aux PME et TPE des territoires.

Dans ce contexte, le nouvel exécutif national a donc annoncé une pause dans les réformes territoriales, ce qui mérite d'être salué. Mais dans le même temps, il crée une ponction supplémentaire sur les collectivités de 13 milliards pour les 5 prochaines années. Le Président de la République appelle de ses vœux un « pacte de confiance et de responsabilité » avec les collectivités. Dont acte, mais l'incertitude, voire l'inquiétude, est forte quand il exige « une baisse des dépenses de fonctionnement et d'investissement ». Rappelons que l'Etat nous doit chaque année 20 millions d'euros au titre du RSA, de l'APA et de la PCH...

Ainsi, le gel de la baisse des dotations pour 2018 n'a t-il été qu'un effet d'annonce dans la perspective des élections sénatoriales de septembre dernier ? Nous attendons donc fermement la prochaine Conférence des Territoires avec un impératif : **Respecter la Creuse !**

Franck FOULON

Président du Groupe d'Union de la Droite et du Centre

GROUPE DE LA GAUCHE

Ne pas fragiliser la Creuse



L'Etat veut réduire de 13 milliards les dotations aux collectivités en imposant des objectifs de baisse des dépenses. Idem, le Conseil départemental a supprimé les aides aux investissements des communes (Fonds départemental d'aménagement et d'équipement), oubliant en partie ses missions de cohésion socio-territoriale. Depuis 2015 ses soutiens aux

associations et aux emplois associatifs ont été parfois brutalement supprimés. Si elle était confirmée en 2018, une brusque réduction des emplois aidés couronnerait un risque de dévitalisation de la Creuse sans précédent, avec des impacts en chaîne sur les écoles, sur la politique de la jeunesse, sur l'accueil, sur les associations d'aide à domicile, etc.

Afin d'éviter cela, le Groupe de la Gauche propose que le Conseil départemental :

- soit garant de l'équilibre de son territoire ; à ce titre, il doit avant le 31 décembre 2017 élaborer avec l'Etat et en lien étroit avec les

établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics ambitieux et partagé ;

- assure un déploiement plus large de ce schéma en y intégrant les problématiques de santé, d'autonomie, des commerces de proximité et du numérique ;
- apporte des moyens dédiés à la réalisation des opérations nécessaires au renforcement de cette accessibilité, notamment l'ouverture des maisons de services publics et de santé.

Enfin, nous demandons une vraie lisibilité de l'avenir, avec l'instauration d'un contrat de croissance et de progrès, partagé entre l'Etat et les collectivités locales et entre le Conseil départemental et les Creusois.

A ces fins, nous proposons la mise en place d'ateliers territoriaux afin que chacun s'exprime et agisse pour l'avenir de la Creuse.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche

RESPECTEZ-MOI ! RALENTISSEZ !



JE TRAVAILLE POUR VOTRE SÉCURITÉ

la CREUSE
e Département

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE